



HAL
open science

Licence Biologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

| Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Biologie. 2011, Université de Toulon. hceres-02036492

HAL Id: hceres-02036492

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036492>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : NICE

Établissement : Université du Sud Toulon-Var

Demande n° S3LI120001031

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Biologie

Présentation de la mention

La mention Biologie de l'Université du Sud Toulon-Var est une licence relativement pluridisciplinaire en première année, qui se spécialise progressivement vers la biologie, avec comme objectif de former les étudiants dans différents domaines de la biologie, tels que la biochimie, la biologie moléculaire, la biologie cellulaire et, selon le parcours, plutôt vers l'écologie et les sciences de la Terre, ou plutôt vers la biochimie. En plus des enseignements disciplinaires dispensés, des méthodes d'acquisition des connaissances sont proposées aux étudiants de façon à pouvoir s'adapter à d'autres formations.

Cette licence s'organise en deux parcours distincts : Biologie générale et environnement (BGE) et Biochimie, Biologie cellulaire et moléculaire (BBCM) débouchant sur plusieurs masters au niveau local, essentiellement le master Biodiversité et Biomolécules marines demandé en création, ainsi que vers d'autres masters Microbiologie, Bio-informatique... Le parcours BGE oriente plutôt les étudiants vers les métiers de l'enseignement, alors que BBCM oriente plutôt vers le métier de technicien de laboratoire.

Indicateurs

| | |
|---|---------|
| Nombre d'inscrits en L1 | 180 |
| Nombre d'inscrits en L2 | 76 |
| Nombre d'inscrits en L3 (2008 → 2009) | 65 → 46 |
| % sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant | NR |
| % entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant | NR |
| % d'abandon en L1 | NR |
| % de réussite en 3 ans | NR |
| % de réussite en 5 ans | NR |
| % de poursuite des études en master ou dans une école | NR |
| % d'insertion professionnelle | NR |

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le projet pédagogique est en cohérence avec les objectifs de la mention. La licence est organisée selon une spécialisation progressive à partir du semestre 4 de la L2, avec d'une part un accroissement des enseignements dédiés



à la biologie chaque semestre, et d'autre part la distinction en deux parcours : Biologie générale et environnement (BGE) et Biochimie, Biologie cellulaire et moléculaire (BBCM). L'équilibre semestriel est bon, avec une part significative des enseignements ayant trait aux compétences transversales, à la méthodologie et au projet professionnel.

Les dispositifs d'aide à la réussite sont bien organisés, avec des informations données aux étudiants en cours de cursus de façon régulière au cours des trois années de licence, accompagnées d'un parrainage des nouveaux entrants par un étudiant de 3^{ème} année. Un enseignement de mise à niveau pour les étudiants arrivant après une validation d'expérience est également prévu. Néanmoins, la mise en place d'un système de tutorat gagnerait à être envisagée de façon à augmenter la réussite en L1.

La licence Biologie est essentiellement conçue pour une poursuite des études en masters, qui sont d'ailleurs relativement nombreux au niveau local. Il n'y a malheureusement pas d'UE de préparation aux licences professionnelles, alors qu'une licence professionnelle intitulée Protection de l'environnement existe sur place. Néanmoins, des UE préparant au projet professionnel sont bien présentes au semestre 6, orientées soit vers l'enseignement, soit vers la poursuite d'études et la recherche, voire l'insertion professionnelle. A ce titre, il serait judicieux de prévoir l'intervention de professionnels dans cette formation, notamment pour les étudiants qui ne souhaiteraient pas poursuivre leurs études.

Le pilotage de la formation est bien organisé ; il est toutefois regrettable qu'aucune autoévaluation ne soit pratiquée et intégrée à sa structuration et à son fonctionnement. De même, aucun indicateur chiffré permettant de juger des taux de réussite de cette formation et de l'insertion relative des étudiants dans les masters ou sur le marché de l'emploi n'est apparent, alors que cette formation existe depuis 2004. Un réel suivi du devenir des étudiants serait certainement bénéfique.

- Points forts :

- Une bonne adéquation entre les objectifs pédagogiques et la formation proposée.
- Une spécialisation progressive de cette licence qui débute au S4 de la L2.
- Deux parcours distincts répondant à deux orientations différentes, vers la Biologie générale et l'environnement (BGE) ou vers la Biochimie, Biologie cellulaire et moléculaire (BBCM).
- Une ouverture vers différents masters spécialisés présents sur place.
- De nombreux enseignements destinés aux compétences transversales et au projet professionnel.
- Une information constante des étudiants tout au long du cursus.

- Points faibles :

- L'insuffisance de travaux pratiques dans certains enseignements (biologie moléculaire/génétique, physiologie animale, biologie cellulaire, virologie par exemple).
- Pas d'UE de préparation aux licences professionnelles, notamment celle présente localement Protection de l'Environnement et manque d'intervention de professionnels.
- Pas de mise en place de procédure d'évaluation généralisée, ni de la formation, ni UE par UE, et pas de suivi du devenir des étudiants alors que cette mention existe depuis 2004.
- L'absence de maîtrise de l'utilisation de l'autoévaluation.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A



Recommandations pour l'établissement

Il serait opportun de :

- favoriser au mieux les relations avec le monde professionnel, par la mise en place d'une UE de préparation aux licences professionnelles, par un accroissement des travaux pratiques dans certaines disciplines majeures de cette formation et par l'intervention de professionnels dans certains enseignements,
- mettre en place une procédure généralisée d'évaluation des enseignements de façon à pouvoir faire évoluer l'offre de formation en fonction des retours et attentes des étudiants concernés,
- développer un suivi précis du devenir des étudiants à l'issue de cette formation, de façon à pouvoir juger de sa reconnaissance au niveau national et également de sa contribution à l'insertion professionnelle de ses étudiants.